

COMMUNIQUE: ETUDES D'EDUCATEUR (ANCIEN REGIME)

Communiqué destiné aux personnes qui n'ont pas terminé les études d'éducateur (ancien régime - à partir de 1990) tout en ayant passé avec succès la classe de 13ED (IEES et LTPES)

La **session d'examen de 2018** constitue la dernière occasion de passer l'examen pour l'obtention du diplôme d'Etat d'éducateur (ancien régime).

En conséquence, toutes les personnes souhaitant se présenter à cette dernière session d'examen sont invitées à se mettre en contact par courriel avec le secrétariat du LTPES (secretariat@ltpes.lu) pour le 9 février 2018 au plus tard afin de clarifier les conditions d'admissibilité à l'examen ainsi que les modalités d'organisation.